

MISÈRE DE LA KABYLIE

POUR VIVRE LA KABYLIE RÉCLAME:

- 1 - Des salaires humains et la liquidation du chômage.**
- 2- La revalorisation de sa production agricole.**
- 3 - Des mesures complémentaires: porte ouverte à l'émigration, organisation de l'habitat, équipement technique du pays, etc...**

La Kabylie a trop d'habitants et pas assez de blé. Elle consomme plus qu'elle ne produit. Son travail, rémunéré de façon dérisoire, ne suffit pas à combler le déficit de sa balance commerciale. Ses émigrés, aujourd'hui de plus en plus rares, ne peuvent plus jeter le produit de leur labeur dans cette balance déséquilibrée.

Si donc l'on veut rendre la Kabylie à un destin prospère, arracher ses habitants à la famine et faire notre devoir vis-à-vis de ce peuple, ce sont toutes ces conditions de la vie économique kabyle qu'il faut transformer.

Le bon sens suffit ici à indiquer que si la Kabylie est un pays de consommation, il faut, d'une part, essayer d'augmenter le pouvoir d'achat du peuple kabyle et le mettre à même de compenser par son travail les insuffisances de sa production, et, d'autre part, essayer de réduire le décalage entre l'importation et la production en augmentant celle-ci autant qu'il est possible.

Ce sont les deux lignes de force d'une politique évidente pour tout le monde. Mais ces deux efforts ne doivent pas être séparés. On ne peut songer à élever le niveau de vie de la Kabylie sans revaloriser à la fois son travail et sa production. Ce n'est pas seulement l'humanité qui est foulée aux pieds par les salaires à six francs, mais aussi la logique. Et par les bas prix des productions agricoles kabyles, on ne viole pas seulement la justice, mais aussi le bon sens.

Je reprendrai ici quelques-uns des thèmes constants de cette enquête. Le travail kabyle n'est payé comme il l'est qu'en raison du chômage et de la liberté laissée aux employeurs. Les salaires, en conséquence, ne deviendront normaux que lorsque le chômage aura été résorbé, la concurrence supprimée sur le marché du travail et le contrôle des tarifs rétabli.

En attendant que l'inspection du travail soit devenue une réalité en Kabylie, il est souhaitable que l'État emploie le plus possible d'ouvriers. Le contrôle ainsi sera automatique. De même, la liquidation du chômage peut se faire en trois temps: par une politique de grands travaux, par la généralisation de l'enseignement professionnel et par l'organisation de l'émigration.

La politique des grands travaux, je le sais, fait partie de tous les programmes démagogiques. Mais le caractère essentiel de la démagogie, c'est que ses programmes sont faits pour n'être point appliqués. Il s'agit ici du contraire.

Faire des grands travaux dans un pays où le besoin ne s'en fait pas sentir, c'est, en effet, dilapider des crédits. Mais dois-je rappeler à quel point la Kabylie manque de routes et d'eau? Une politique de grands travaux, en même temps qu'elle absorberait la plus grosse partie du chômage et qu'elle élèverait les salaires à un niveau normal, donnerait à la Kabylie une plus-value économique dont le bénéfice nous reviendrait un jour ou l'autre.

Cette politique a déjà été entamée. Là où elle a été menée de façon systématique, dans la commune de Port-Gueydon (*) et au douar des Beni-Yenni, le résultat s'est fait aussitôt sentir. Dix-sept fontaines et plusieurs routes enrichissent la première. Quant au second, il est l'un des douars les plus riches de la Kabylie et ses ouvriers sont payés 22 francs par jour.

Mais le grand reproche dont on peut faire état, c'est que ces expériences sont isolées. C'est que des crédits énormes sont dispersés en petites subventions dont l'effet est pratiquement nul. Les *Délégations financières* (1) s'écrient régulièrement: «Où trouver les crédits?». Or, il ne s'agit pas, pour le moment du moins, de trouver de nouveaux crédits, mais seulement de mieux utiliser ceux déjà votés.

Près de 600 millions ont été jetés sur la Kabylie. Le résultat, il y a déjà dix jours que j'essaie d'en faire sentir l'horreur. Ce qu'il faut, ici, c'est un plan général et intelligent dont l'application sera poursuivie avec méthode. Nous n'avons que faire d'une politique politicienne, faite de demi-mesures et d'arrangements, de petites charités et de subventions éparpillées. La Kabylie réclame le contraire d'une politique politicienne, c'est-à-dire une politique clairvoyante et généreuse. Voir grand, réunir tous ces crédits dispersés, toutes ces subventions émietées, toutes ces charités jetées au vent, ce sont les conditions d'une mise en valeur de la Kabylie par les Kabyles eux-mêmes et le retour de ces paysans à la dignité par un travail utile et justement payé.

Nous avons trouvé les crédits nécessaires pour donner à des pays d'Europe près de 400 milliards, aujourd'hui perdus à jamais. Il serait invraisemblable que nous n'arrivions pas à donner le centième de ces sommes pour le mieux-être d'hommes dont, sans doute, nous n'avons pas encore fait des Français, mais à qui nous demandons des sacrifices de Français.

Les salaires, d'autre part, ne sont si bas que parce que les Kabyles ne peuvent se placer dans les catégories d'ouvriers spécialisés protégés par la loi. Ici, c'est à l'éducation professionnelle tant ouvrière qu'agricole que nous devons recourir. Il existe, en Kabylie, des écoles professionnelles, à Michelet (**) et à Fort-National (***) par exemple. À Michelet, cette école forme des forgerons, des menuisiers et des maçons. Elle a formé de bons ouvriers dont certains sont installés à Michelet même. Mais elle a en tout une dizaine d'élèves et ces expériences sont insuffisantes.

Il existe aussi des écoles d'arboriculture comme celle des Mechtras. Mais elle forme une trentaine d'élèves tous les deux ans. Il s'agit, là, d'une expérience et non d'une institution.

Il faut maintenant généraliser ces tentatives, doter chaque centre d'une école de ce genre et éduquer techniquement un peuple dont l'adresse et l'esprit d'assimilation sont devenus proverbiaux.

Cependant, rien ne peut mieux montrer à quel point tous les problèmes se tiennent en Kabylie que cette simple remarque : il est inutile de faire des ouvriers qualifiés si on ne leur offre pas de débouchés. Or, ces débouchés, pour le moment, se trouvent dans la métropole. Et toute politique sera vaine qui ne facilitera pas l'émigration kabyle.

À cet égard, la première chose à faire est de simplifier les formalités et la seconde de diriger l'émigration. Il est possible, à l'heure actuelle, de faire bénéficier les Kabyles des expériences de paysannat. Je ne veux pas évoquer ici les offres faites par l'*Office du Niger*. Il n'y a pas d'utilité à ce que les paysans kabyles aillent mourir pour des intérêts privés dans un pays meurtrier. Mais la Colonie, si elle le voulait, pourrait distribuer encore près de 200.000 hectares en Algérie.

En Kabylie même, près de Boghni, une expérience de ce genre est en cours dans les domaines de Bou-Mahni (2). D'autre part, tout le sud de la France se dépeuple et il a fallu que des dizaines de milliers d'Italiens viennent coloniser notre propre sol.

(*) Actuellement «Azeffun» ou «Azeffoun», wilaya de Tizi-Ouzou. (Note A.M.).

(1) **Note n°2 de l'éditeur:** Sur ces *Délégations*, «*bastille*», ou «*organe des franchises coloniales*», cf. Ch.-R. Ageron, *Histoire de l'Algérie...* op. cit., p. 608... Camus y revient avec un discours moins allusif, «*Le Malaise politique*», 18 mai 1945, *Combat*, OC IV, p. 346. La majuscule prévalait alors pour cette institution unique, sorte de *Chambre des députés*.

(**) A 45 km au sud-est de Tizi-Ouzou. Depuis 1962: Aïn El Hammam - Asqif n Tmana. (Note A.M.).

(***) A trente kilomètres environ de Tizi-Ouzou; depuis 1962: Larbaa Nath Irathen - Larbaa n At Iraten. (Note A.M.).

(2) **Note n°4 de l'éditeur:** Bou-Mani, coquille, pour Bou-Mahni, ainsi hier et aujourd'hui.

Aujourd'hui, ces Italiens s'en vont. Rien n'empêche les Kabyles de coloniser cette région. On nous a dit: «*Mais le Kabyle est trop attaché à ses montagnes pour les quitter*». Je répondrai d'abord en rappelant qu'il y a en France 50.000 Kabyles qui les ont bien quittées. Et je laisserai répondre ensuite un paysan kabyle à qui je posais la question et qui me répondit: «Vous oubliez que nous n'avons pas de quoi manger. Nous n'avons pas le choix».

On nous dira alors: «*Mais ces Kabyles reviendront dans leur patrie et abandonneront leurs terres*». Sans doute, mais qui ne voit que, dans l'émigration kabyle, les générations se succèdent et que le propriétaire d'un terrain ne le laissera qu'après l'avoir vendu à un postulant plus jeune.

Ces quelques mesures, en tout cas, suffiront à rendre au travail kabyle tout son prix. Et je crois qu'il est bon de répéter que les crédits actuels pourraient suffire aux commencements de l'entreprise. Celle-ci sera devenue productive quand son extension deviendra inévitable. Mais les bénéfices d'une pareille politique ne sauraient être efficaces que si la revalorisation de la production se poursuit parallèlement.

Revalorisation de la production

Ici encore, le bon sens nous donnera les éléments d'une politique constructive. Exception faite pour quelques céréales secondaires, la production kabyle est avant tout arboricole. Et comme il est vain de chercher à forcer la nature, c'est cette production qu'il s'agit d'améliorer pour qu'elle puisse, autant que possible, équilibrer la consommation.

Jusqu'à preuve du contraire, il existe trois moyens de revaloriser une production. Le premier consiste à l'accroître en quantité; le second à l'améliorer en qualité, et le troisième à stabiliser ses prix de vente. Les deux dernières méthodes souvent n'en font qu'une. Et les trois sont applicables à la Kabylie.

En ce qui concerne l'extension de l'arboriculture, il y a lieu de considérer d'abord l'extension des principales cultures arboricoles de la Kabylie, comme le figuier et l'olivier, et, d'autre part, l'implantation de cultures complémentaires telles que le cerisier, le caroubier, etc... Sous ces deux aspects, cette politique de l'arbre a reçu un commencement d'application qu'on peut considérer comme un exemple et un enseignement, dans la commune de Port-Gueydon.

En 1938, la commune a favorisé la plantation de 1.000 nouvelles boutures. Cette année, 10 à 15.000 plantations sont envisagées. Et ceci s'est fait sans crédits extraordinaires. Le fonds commun de la *Société indigène de prévoyance* a garanti les prêts de boutures. Les plants ont été livrés aux fellahs à volonté. Auparavant, ils avaient pu vérifier la qualité et le rendement de ces plants dans des champs d'expérience installés sur les terrains communaux.

Comme le figuier, planté en boutures de deux ans, n'est productif qu'au bout de cinq, les fellahs, pendant cinq ans, ne paieront que l'intérêt du capital minime représenté par les boutures. Cet intérêt est seulement de 4%. Au bout de cinq ans, le figuier commence à produire et le paysan kabyle a cinq nouvelles années pour amortir son capital.

Pour avoir une idée du rendement, il faut savoir que si cinq plants sur quinze réussissent seulement (et cette évaluation est invraisemblable), le fellah fait encore une excellente affaire. Et ce succès n'aura pratiquement rien coûté à l'État. Ceci se passe de commentaires. Qu'on généralise avec obstination cette expérience et les résultats ne se feront pas attendre.

En ce qui concerne l'amélioration des produits actuels et la revalorisation de leur prix de vente, la tâche est immense. Je ne parlerai ici que des méthodes essentielles: l'amélioration des figues sèches par les ateliers de séchage et la création des coopératives huilières. Il est certain que les méthodes de culture traditionnelles des Kabyles ne sont pas faites pour améliorer les rendements. La taille de l'olivier, trop semblable à une amputation, les boutures prélevées sans méthode, les claies de séchage de figues sur les toits et parfois sous des caroubiers qui communiquent aux fruits un parasite du genre teigne qui attaque la figue, tout cela n'est pas fait pour augmenter la qualité des produits.

Pour ces raisons, des expériences d'ateliers de séchage ont été entreprises dans beaucoup de communes. Les plus suggestives de ces expériences sont celles d'Azazga et de Sidi-Aïch. À Azazga, grâce aux procédés rationnels employés par les agents techniques de la S.I.P. (3), la revalorisation, la première année, a été de

(3) *Note n°7 de l'éditeur*: Michel Hodent, que Camus a défendu de janvier à mars 39, occupait un poste d'agent technique à la *Société indigène de prévoyance*. Dans les S.I.P. intervenait aussi le caïd, improbable représentant et du colonisateur et du

120 pour 100 et la seconde de 80 pour 100. À Sidi-Aïch, les figes de l'atelier sont vendues au prix moyen de 260fr. le quintal pendant que les figes indigènes se vendaient 190fr. En ce qui concerne les participants et les ventes totales, à Azazga, 120 fellahs ont apporté leurs figes dont la vente a atteint 180.000 francs. Il en résulte qu'après les premières résistances, la majorité des fellahs est convertie à cette innovation. Une coopérative privée est en projet à Tamda et celle-là sera dirigée par les producteurs eux-mêmes. Et ceci figure assez exactement l'avenir de la Kabylie à cet égard.

La création des huileries coopératives rencontre plus d'obstacles. Certains administrateurs ne peuvent s'y résoudre en raison de l'opposition des colons de la plaine qui préfèrent acheter l'olive à bas prix et non le produit fini à haut prix. D'autre part, les intermédiaires et les courtiers ne voient pas d'un bon œil cette innovation qui marquerait la fin de leur règne. Or, le Kabyle a besoin de crédit. Et il en trouve auprès des intermédiaires qui lui achètent à terme. Mais cette difficulté peut être résolue en couplant les huileries coopératives avec un organisme de crédit tel que le fonds commun des sociétés de prévoyance qui jouera le rôle d'intermédiaire au profit de la coopérative. Le dernier argument qu'on peut présenter alors réside dans la mentalité du paysan kabyle qui, dit on, s'adressera malgré tout à l'intermédiaire. Mais cet argument sert à freiner toutes les innovations et il a toujours été indéfendable.

Le malheur, c'est que le paysan kabyle, par les méthodes de culture qu'il emploie, ne peut réaliser qu'une récolte d'olives sur deux. Et la création d'un organisme rationnel s'impose à cet égard. On peut être certain que la production ne serait pas loin d'être doublée. La qualité, d'autre part, ne pourrait que s'améliorer si l'on songe que les mouliniers européens actuels, pour forcer leur production, travaillent dans des conditions telles que leurs huiles ne titrent jamais moins de 1,5 à 2° d'acidité et présentent toujours un goût désagréable (4).

Les mesures complémentaires

Toute cette politique, enfin, ne saurait se dispenser de mesures complémentaires concernant les problèmes de détail. L'habitat, par exemple, pourrait être organisé sur le modèle des réalisations de la loi Loucheur (5). Et l'apport des intéressés serait fait alors soit en terrain (puisque presque tous les Kabyles possèdent un lopin de terre), soit en main-d'œuvre et en matériau. De même, il y aurait lieu de reconsidérer les répartitions des revenus communaux entre les populations européenne et indigène et de demander à la première les sacrifices nécessaires.

Ainsi, se trouverait complétée une politique qui rendrait enfin à la Kabylie son vrai visage. L'affreuse misère de ce pays trouverait ici sa fin et aussi sa récompense. Je sais que, pour tout cela, des crédits sont nécessaires. Mais je le répète, commençons par mieux utiliser ceux qui existent déjà. Car ce n'est peut-être pas tant de crédits que nous manquons, que d'acharnement. Rien de grand ne se fait sans courage et lucidité. Pour mener cette politique à bien, il ne suffit pas de la vouloir de temps en temps. Il faut la vouloir toujours et ne vouloir qu'elle. J'entends bien qu'on me dit: *«Il n'y a pas de raisons pour que ce soit la Colonie et les colons qui paient»*. Et j'en suis bien d'accord. N'attendons pas cette œuvre des colons, puisque nous ne sommes pas sûrs qu'ils la veuillent. Mais si l'on prétend que c'est à la métropole de faire cet effort, alors nous sommes deux fois d'accord. Car, du même coup, on fait la preuve qu'un régime qui sépare l'Algérie de la France fait le malheur de notre pays. Et le jour où les intérêts seront confondus, on peut être sûr que les cœurs et les esprits ne tarderont pas à l'être.

colonisé. Camus déplore son implantation en Kabylie et ses excès. Sur ce sujet, cf. Abderrazak Djellali, *«Le caïdat en Algérie au 19^{ème} siècle»*, Cahiers de la Méditerranée, 1992, vol. 45.

(4) **Note n°10 de l'éditeur:** De nos jours l'acidité se calcule en pourcentage, non en degré. L'huile extra vierge ne doit pas dépasser 0,8%. A partir de 2% l'huile lampante (saveur, odeur désagréables) sert à l'industrie.

(5) **Note n°11 de l'éditeur:** Loi de juillet 1928 pour accroître l'habitat social, non appliquée en Algérie; cf. la critique d'*Alger républicain* lors de son lancement, supra, p. 14.